



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Masculin D3

Date : 25 janvier 2026

Lieu : É.S. de la Montée - Le Ber

Section : A

Équipes		1		2		3		4		5		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	S. de Sherbrooke			20	25	25	23	25	8	25	15	6	2	188	140	1,342857		2
				18	25	25	16	25	13	25	15							
2	C. St-Bernard	25	20			25	5	25	10	25	13	8		200	119	1,680672		1
		25	18			25	17	25	14	25	22							
3	É.S. Bromptonville	23	25	5	25			25	23	25	23	4	4	161	183	0,879781		3
		16	25	17	25			25	18	25	19							
4	Le Ber	8	25	10	25	23	25			25	22	1	7	122	197	0,619289		5
		13	25	14	25	18	25			11	25							
5	É.S. du Triolet	15	25	13	25	23	25	22	25			1	7	154	186	0,827957		4
		15	25	22	25	19	25	25	11									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Masculin D3

Date : 25 janvier 2026

Lieu : Polyvalente Montignac

Section : B

Équipes		1		2		3		4		5		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Escale			15	25	25	17	20	25	23	25	3	5	168	178	0,94382	4	3
				17	25	25	18	18	25	25	18							
2	Poly La Samare	25	15			25	22	25	12	25	19	8		200	142	1,408451	4	1
		25	17			25	20	25	15	25	22							
3	Salésien	17	25	22	25			14	25	17	25	2	6	160	198	0,808081	4	5
		18	25	20	25			26	24	26	24							
4	P. Montignac	25	20	12	25	25	14			28	26	5	3	179	173	1,034682	4	2
		25	18	15	25	24	26			25	19							
5	É.S. La Ruche	25	23	19	25	25	17	26	28			2	6	178	194	0,917526	4	4
		18	25	22	25	24	26	19	25									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Masculin D3

Date : 25 janvier 2026

Lieu : É.S. de la Montée - Le Ber

Section : C

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Wilfrid Léger			26	24	25	23	25	18	6		151	129	1,1705	4	1
				25	23	25	22	25	19							
2	É.S. Odyssee	24	26			20	25	25	23	2	4	137	147	0,9320	4	3
		23	25			25	23	20	25							
3	É.S. Marie-Rivier	23	25	25	20			29	27	3	3	147	141	1,0426	4	2
		22	25	23	25			25	19							
4	É.S. Jeanne-Mance	18	25	23	25	27	29			1	5	131	149	0,8792	4	4
		19	25	25	20	19	25									

1^{er} : É.S. Wilfrid Léger

25	21	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
21	25	11

2^e : É.S. Marie-Rivier

3^e : É.S. Odyssee

26	20	13
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
24	25	15

4^e : É.S. Jeanne-Mance

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Masculin D3

Date : 25 janvier 2026

Lieu : Polyvalente Montignac

Section : D

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	Le Boisé Marie-Claude			17	25	19	25	26	24	2	4	135	149	0,9060	4	3
				23	25	25	27	25	23							
2	P. Louis St-Laurent	25	17			25	11	25	22	5	1	144	120	1,2000	4	1
		25	23			19	25	25	22							
3	É.S. St-Marie	25	19	11	25			25	19	5	1	138	124	1,1129	4	2
		27	25	25	19			25	17							
4	É.S. Montcalm	24	26	22	25	19	25				6	127	151	0,8411	4	4
		23	25	22	25	17	25									

1^{er} : P. Louis-Saint-Laurent

25	20	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
13	25	7

2^e : É.S. Ste-Marie

3^e : Le Boisé Marie-Claude

15	25	17
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	12	19

4^e : É.S. Montcalm

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.